

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 19 juillet 2021

Date de l'annonce publique : 12/07/2021

Date de la convocation des conseillers : 12/07/2021

### Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant	
Absences	BRIX, conseillère (excusée)	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	12
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
	Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	12
Référence	CC.2021-7-19 - 3.1	
Point de l'ordre du jour	3.1	
Objet	<b>Convention relative à la plantation et à l'entretien d'arbres fruitiers à hautes tiges.</b>	

### Le conseil communal,

Vu la convention avec Mme Charlotte Bourg relative à la plantation de 12 arbres fruitiers à haute tige avec aménagement de protections et entretien de 9 arbres fruitiers à haute tige existants sur les parcelles cadastrales 69, 70, 74/2308, 79 et 89/2610 au lieudit "rue de l'Eglise" de la section C de Livange ;

Considérant que la convention est conclue pour une durée de neuf (9) ans et prendra fin le 31/12/2029, prorogeable de périodes de neuf (9) ans ;

Considérant que le syndicat SICONA est chargé de la réalisation du réaménagement naturel prévu par la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention avec Mme Charlotte Bourg relative à la plantation et l'entretien d'arbres fruitiers à haute tige au lieudit « rue de l'Eglise » à Livange.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 26 juillet 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,